

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Humanités

- Université Rennes 2

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, littératures et culture

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Culture classique et modernité européenne* (anciennement *Humanités*) offre aux étudiants une formation pluridisciplinaire, mettant l'accent sur la mise en valeur de l'héritage culturel européen depuis l'Antiquité et jusqu'à l'époque contemporaine. Elle associe l'apprentissage des langues, des littératures (classique et moderne), de l'archéologie, de l'histoire et de l'histoire de l'art, dans une perspective qui entend justement articuler Antiquité et Modernité.

Conçue comme une licence généraliste, elle offre pourtant une dimension pré-professionnalisante dans les champs professionnels suivants : métiers de la culture et de la création artistique, des secteurs de la santé et du social, de l'information et de la communication, de l'administration et des organisations ou encore de l'enseignement et de la formation.

Les enseignements s'articulent en quatre grands modules : une unité d'enseignements (UE) méthodologiques (généraux et disciplinaires), une UE de langue, une UE portant sur les enseignements fondamentaux (disciplinaires) et une UE de préprofessionnalisation. En troisième année, les étudiants peuvent choisir un des parcours suivants : *Littérature, Histoire* ou *Histoire de l'art/archéologie*.

La licence donne accès à plusieurs masters (mentions et/ou spécialités) de l'établissement : *Lettres - Littératures et cultures de l'Europe contemporaine - Histoire des arts - Archéologie et histoire* (accès conditionné à la justification d'une pratique de terrain) - *Histoire, sociétés et cultures - Métiers de l'enseignement et de la formation* (en lettres et en histoire).

Synthèse de l'évaluation

La licence *Culture classique et modernité européenne* a remplacé le parcours *Lettres classiques* de la licence *Lettres modernes* (fermé par manque d'effectifs) à partir de la rentrée 2013, année d'ouverture de la licence 1 (L1), avec une mise en place progressive (L2 en 2014, L3 en 2015). La formation n'a pas à ce stade donné lieu à la délivrance de diplôme.

Ce qui était au début un parcours d'une formation essentiellement monodisciplinaire (en lettres) est devenu une formation plus large, à visée essentiellement pluridisciplinaire, qui associe les domaines suivants : langue, littérature, archéologie, histoire et histoire de l'art. Cette pluridisciplinarité s'inscrit dans un dialogue entre Antiquité et Modernité et dans une dimension européenne. Or, le contenu des enseignements met en évidence la très forte présence de la langue et de la littérature dans les enseignements disciplinaires, ils constituent trois des quatre enseignements de l'UE Fondamentaux, l'histoire ainsi que l'histoire de l'art et l'archéologie apparaissant comme mineures au sein de cette UE.

On peut par ailleurs s'interroger sur l'intitulé même de la formation *Culture classique et modernité européenne*, les termes choisis ne font pas l'objet d'une définition suffisamment précise et demanderaient à être explicités. Que recouvre la notion de culture classique ? Que signifie exactement le terme « Modernité » ? Enfin, où commence et où se termine l'Europe ?

Il faut également signaler une confusion entre les appellations de « mention » et de « spécialité ». Dans le dossier, la formation est présentée comme une mention *Humanités*, correspondant à la nomenclature nationale des diplômes. Pour autant l'intitulé licence de *Lettres, spécialité Culture classique et modernité européenne* est régulièrement employé. Cette imprécision dans la dénomination traduit une indéfinition conceptuelle de la formation elle-même.

Les données chiffrées portant sur les effectifs sont approximatives et contradictoires. Le dossier fait état de 35 inscrits en L1 en 2013/2014, de 60 inscrits en L1 et L2 pour 2014/2015 et, pour cette même année, il fait également état de 60 inscrits en L1 et de 20 en L2. On peut attribuer cette situation à la récente création de la formation qui d’ores et déjà a su attirer les étudiants que n’attirait plus la licence de *Lettres classiques*. Il est souhaitable que les années à venir confortent ce constat.

La place du numérique n’a pas fait l’objet d’une réflexion pédagogique particulière, les enseignants associés à la formation préférant fonder leurs enseignements « sur une analyse approfondie de documents littéraires, historiques, iconographiques, et sur celle des artefacts ». Une telle position est difficile à soutenir dans le contexte actuel des humanités numériques. L’inclusion d’une réflexion sur des outils de ce type pourrait, au contraire, constituer un atout non négligeable pour la formation.

Le dossier mentionne de nombreux accords ERASMUS et une mobilité entrante intéressante pour le département Lettres. Il est nécessaire que la licence *Culture classique et modernité européenne* s’empare de ces possibilités. La mobilité sortante devrait être fortement encouragée s’agissant d’une formation qui vise la connaissance et la valorisation du patrimoine européen, en priorité à l’attention des étudiants inscrits en histoire et histoire de l’art.

Points forts :

- Le principe d’une formation pluridisciplinaire est original et potentiellement attractif (formation unique dans la ComUE Université Bretagne Loire). L’association de l’étude des littératures, de l’histoire, de l’histoire de l’art et de l’archéologie ainsi que l’articulation entre Antiquité et Modernité présentent un réel intérêt.
- L’attractivité potentielle de la formation.

Points faibles :

- La disproportion disciplinaire dans la maquette de la formation : la place très importante de la littérature (ancienne et moderne) atténuée la pluridisciplinarité recherchée.
- L’absence de réflexion sur les « modernités européennes ».
- La faible place du numérique dans les enseignements des humanités.
- La faiblesse de la dimension internationale.

Recommandations :

Il est important de préciser la nature même de cette licence (y compris dans sa dénomination actuelle) afin d’éviter toute confusion quant à son positionnement revendiqué comme pluridisciplinaire.

La mise en place d’un conseil de perfectionnement propre à la licence, associant l’ensemble des acteurs concernés (enseignants, intervenants, étudiants), permettrait de formuler des propositions quant à l’équilibre disciplinaire qui peut faire la force de cette formation. Cela constituerait également un outil de pilotage permettant de procéder aux ajustements nécessaires (place du numérique, politique à l’international, etc.) dans l’objectif d’atteindre le projet ambitieux de cette formation.

Analyse

| | |
|---|---|
| <p>Adéquation du cursus aux objectifs</p> | <p>L’organisation générale de la formation est équilibrée et intéressante, aussi bien dans la structuration en quatre UE (méthodologie, langue, fondamentaux disciplinaires, pré-professionnalisation) que dans la progressivité de la spécialisation. Toutefois, le contenu des enseignements met en évidence la très forte présence des disciplines de langue et de littérature, au détriment des disciplines en histoire et histoire de l’art/archéologie qui apparaissent comme mineures au sein de l’unité d’enseignements Fondamentaux (UEF).</p> |
|---|---|

| | |
|--------------------------------------|--|
| <p>Environnement de la formation</p> | <p>Il s'agit de la seule formation en humanités en région Grand Ouest, ce qui la rend particulièrement attractive au niveau régional. Des rapprochements avec l'Université de Nantes sont actuellement à l'étude (pour la poursuite en master). La possibilité d'une double licence, en lien avec la licence de <i>Philosophie</i> de l'Université Rennes 1 est également examinée.</p> |
| <p>Equipe pédagogique</p> | <p>L'encadrement de la formation est de qualité, les enseignants-chercheurs sont tous rattachés à des laboratoires de recherche de l'établissement : CELLAM - Centre d'Étude des Littératures et Langues Anciennes et Modernes (EA 3207), LIDILE - Linguistique, Ingénierie, Didactique des Langues (EA 3874), Histoire et critique des arts (EA 1279) et à différents laboratoires en histoire, en particulier le LAHM (Laboratoire archéologie et histoire Merlat).</p> <p>La confrontation de la liste des enseignements et de la maquette pédagogique met en évidence la prépondérance des enseignants de lettres, la licence <i>Culture classique et modernité européenne</i> apparaissant alors plus comme un parcours de la licence de <i>Lettres</i> que comme une mention en tant que telle. De fait, le pilotage de la formation est entièrement assuré par le département de Lettres et selon les mêmes principes que la licence de <i>Lettres</i>.</p> |
| <p>Effectifs et résultats</p> | <p>Les données chiffrées communiquées sont approximatives et contradictoires. On peut attribuer ce problème à la récente création de la formation, mais on peut d'ores et déjà constater qu'elle a su attirer les étudiants que n'attirait plus la licence de <i>Lettres classiques</i>.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Place de la recherche</p> | <p>Les enseignants-chercheurs associés à la formation sont tous impliqués dans la recherche au niveau des laboratoires de l'établissement.</p> <p>S'il est vrai qu'il s'agit d'une formation récente, pour laquelle on manque encore du recul suffisant, on constate toutefois que la maquette pédagogique actuelle ne comporte aucun enseignement spécifique d'introduction à la recherche. Ce point mériterait d'être questionné, d'autant que les étudiants de la formation ont vocation à poursuivre leurs études au sein des masters de l'établissement.</p> |
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>La préprofessionnalisation est une caractéristique importante de l'ensemble des licences généralistes de l'établissement qui prend la forme de modules transversaux, essentiellement en cours magistraux. La liste des métiers visés par la licence <i>Culture classique et modernité européenne</i> (fonctionnaire d'État ou territorial, enseignant du primaire ou du secondaire, enseignant chercheur, bibliothécaire spécialisé dans les fonds anciens, conservateur du patrimoine, journaliste) montre qu'elle est avant tout conçue comme une formation ouvrant l'accès à une poursuite d'études en master ou à la préparation d'un concours, les professions citées ci-dessus correspondant davantage à une qualification de niveau I. Elle est en conséquence peu professionnalisante.</p> |
| <p>Place des projets et stages</p> | <p>Comme toutes les licences généralistes de l'établissement, la formation a adopté la pédagogie par projets dans le cadre du projet IDEFI en cours. Le fonctionnement de ces projets n'est pas suffisamment explicité pour que l'on puisse en apprécier la pertinence.</p> <p>Il en est de même des stages, fortement conseillés aux étudiants (notamment en L3), mais l'ouverture trop récente de la formation rend impossible toute vérification de cette possibilité. Les stages sont absents de la maquette pédagogique présentée, ce qui est d'autant plus regrettable que la thématique générale du diplôme est favorable à la pratique de terrain (annoncée par la formation).</p> |
| <p>Place de l'international</p> | <p>Le dossier fait état de nombreux accords ERASMUS et d'une mobilité entrante importante au niveau du département de Lettres. La dimension européenne de la formation devrait bénéficier pleinement de cette orientation. Le dossier fait état de la volonté d'encourager la mobilité sortante, notamment pour les étudiants de L3 en histoire et histoire de l'art/archéologie. On ne peut que soutenir cette initiative.</p> <p>L'enseignement des langues étrangères constitue un point positif : une langue étrangère est enseignée tout au long du cursus d'études, avec la possibilité d'une deuxième langue vivante en option.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Le recrutement s'effectue par le biais du dispositif APB, essentiellement en provenance des terminales Littéraires.</p> <p>Les réorientations sont possibles au premier semestre (S1) : l'existence d'un enseignement d'ouverture, exclusivement à destination des étudiants qui suivent une langue en continuation, permet de faciliter les réorientations à l'issue du S1.</p> <p>Il existe des dispositifs d'aide à la réussite à travers la pédagogie par projet et le tutorat pédagogique.</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>La place du numérique n'est pas probante, les enseignants préférant fonder leurs enseignements sur des documents sur support papier.</p> <p>Le numérique n'est cependant pas totalement absent, du moins dans une perspective méthodologique. On observe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau des enseignements, une initiation à l'outil informatique dans le cadre des enseignements méthodologiques et une journée obligatoire de familiarisation avec l'environnement numérique, - au niveau des outils mis à la disposition des étudiants, l'existence d'un espace numérique de travail, d'une messagerie étudiante, d'une plateforme de soutien pédagogique. |
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont organisées au niveau de l'établissement. Elles déterminent le nombre maximal d'heures en contrôle terminal et en contrôle continu pour chaque UE, avec une prédominance nette du contrôle continu qui s'effectue souvent sans tenir compte des spécificités disciplinaires et des compétences que ce type d'évaluation requiert. Les délégués des étudiants ont donc fréquemment fait valoir les difficultés associées à l'accumulation des épreuves en fin de semestre sans possibilité de révision, à la démultiplication des épreuves au cours du semestre ou encore à l'absence d'épreuves en temps limité. Ces dernières épreuves, dans le cas des disciplines littéraires, constituent une compétence majeure pour les étudiants qui se destinent à la préparation des concours de l'enseignement.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>Le dossier mentionne la création d'un réseau social, « Résonances », destiné au suivi socio-professionnel des étudiants et à la mise en valeur des compétences acquises. On n'identifie pas comment ce réseau permet de réaliser une évaluation a posteriori de ces compétences, pourtant bien individualisées, alors que la pédagogie par projet s'y prête clairement.</p> <p>La formation n'ayant pas à ce stade donné lieu à la délivrance de diplôme, l'annexe descriptive au diplôme est absente du dossier.</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire des Parcours étudiants et de l'Insertion professionnelle de l'université, avec un recul de 30 mois après l'obtention du diplôme. S'agissant d'une formation récemment ouverte, aucun suivi n'a pu être assuré.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, la formation est pilotée par le département de Lettres, au même titre que la licence <i>Lettres</i>. Il est souhaitable qu'un conseil de perfectionnement composé d'enseignants des quatre disciplines principales soit rapidement constitué afin que la formation n'apparaisse pas comme un dérivé de la licence <i>Lettres</i> mutualisant quelques enseignements avec d'autres formations.</p> |

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID

| | |
|----------------------------|---|
| Champ de formation | Langues, littératures et culture |
| Intitulé du diplôme | Licence mention Humanités - Spécialité culture classique et modernité |

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

| Introduction de la synthèse de l'évaluation | |
|---|---|
| Observations | <p>Il faut tout d'abord préciser que la licence « Humanités. Culture classique et modernité européenne » n'est pas une nouvelle appellation de la licence « Lettres classiques », puisque, à la différence de celle-ci, la licence Humanités, créée en 2013, ne se limite pas au trio français-latin-grec, mais s'enrichit de plusieurs disciplines, notamment l'histoire de l'art et des civilisations, et s'appuie sur une approche comparatiste.</p> <p>Concernant le nom de la licence « Humanités » : l'appellation « Culture classique et modernité européenne », qui été agréée par les instances de l'Université, apparaît sans doute aujourd'hui comme le « sous-titre » d'une licence qui relève effectivement de la licence « Humanités ». Pour répondre à une exigence de clarté, nous pouvons très bien envisager de modifier l'appellation et de faire figurer uniformément comme nom de cette licence celui d'« Humanités », en conservant l'intitulé « Culture classique et modernité européenne » comme titre de parcours.</p> |

| Points faibles | |
|----------------|---|
| Observations | <p>Concernant l'équilibre des disciplines: cette licence est fondée sur 4 disciplines, « Littératures et cultures de l'Antiquité », « Littératures française et comparée », « Histoire », « Histoire de l'art-archéologie ». Il a été fait le choix de proposer un socle fort dans le domaine de la littérature en L1 et L2 de façon à éviter un émiettement des enseignements tout en permettant aux étudiants de se spécialiser en « littérature », en « histoire » ou en « histoire de l'art-archéologie » en troisième année. En L1 et L2, nous ferons remarquer que, contrairement à ce qui est écrit à la p. 3 du rapport, la littérature ancienne et la littérature moderne constituent deux (et non pas trois !) des quatre enseignements fondamentaux.</p> <p>Concernant la place du numérique dans les enseignements des humanités : au sein de l'équipe enseignante, une réflexion est d'ores et déjà en cours pour donner plus de place au numérique ; la place du numérique pourra certainement être favorisée à l'avenir, en particulier par le recrutement d'un nouvel enseignant chercheur spécialiste du numérique qui vient d'être recruté au département des Lettres. Nous précisons toutefois que l'importance du domaine de l'Antiquité dans cette licence (littérature ancienne, histoire ancienne et archéologie) justifie par nature le recours, plus important que dans d'autres licences, à l'analyse de documents qui se présentent sur des supports considérés comme « traditionnels ».</p> |

Analyse

| Place des projets et stages | |
|-----------------------------|---|
| Observations | Concernant les stages : faire figurer les stages dans la maquette consisterait à la rendre obligatoires ; or le nombre d'étudiants inscrits dans cette licence va croissant : il est apparu par conséquent très difficile, d'un point de vue pratique, de trouver un nombre suffisant de stages pour les étudiants. |

| Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation | |
|---|---|
| Observations | Concernant le conseil de perfectionnement : le dossier d'accréditation de la licence qui a été remis en mai à l'administration de l'Université mentionne explicitement les modalités selon lesquelles un conseil de perfectionnement sera prochainement mis en place. |

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2



Le Président
UNIVERSITÉ
RENNES 2
Olivier DAVID